

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 4

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour l'avenir de nos enfants. Les parents qui s'occupent assez tôt de l'avenir de leurs enfants qui vont quitter l'école font preuve de prévoyance. Mais il ne faut pas qu'un problème de cette importance soit résolu à la légère. Les deux brochures : *Le choix d'une profession* (7^{me} édition), recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la Protection des apprentis, et *Nos jeunes filles et le choix d'une profession* (4^{me} édition), rédigée par M^{lle} Rosa Neuenschwander, et également recommandée par l'Union suisse des Arts et Métiers et par l'Union féminine suisse des Arts et Métiers, donnent de précieux renseignements à ce sujet. Conçues dans un style facilement compréhensible à tous, ces deux brochures contiennent les règles les plus importantes pour le choix d'une profession, en tenant particulièrement compte des conditions en Suisse, ainsi que de nombreuses indications quant à la durée de l'apprentissage, la formation préliminaire et les possibilités de perfectionnement pour chaque profession. On ne peut dès lors que les recommander chaudement aux parents, instituteurs, pasteurs, autorités tutélaires, etc., auxquels elles serviront de directives basées sur l'expérience. Les deux brochures peuvent être obtenues au prix de 50 cent. chacune (par quantités de dix exemplaires, 25 cent.) chez Büchler et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs, à Berne.

*

Georges Chevallaz. — *L'Education du Patriotisme*, quelques réflexions, 2 fr. — Librairie Payot.

Dans l'époque troublée que nous vivons, il est deux faits à considérer : l'enthousiasme patriotique en apparence unanime des jeunes dans les pays totalitaires et la diffusion, chez nous, des doctrines internationalistes. Si l'on ajoute que le patriotisme suisse a perdu son idéalisme, dans beaucoup de milieux, on ne s'étonnera pas que l'éducation du patriotisme devienne, chez nous, un sujet de discussion et peut-être un problème.

Préoccupé par cette importante question, l'auteur publie, en une intéressante brochure, ses réflexions sur quelques aspects de la question.

Il commence par examiner brièvement la formation du citoyen dans les pays totalitaires, puis il tente de montrer que le patriotisme est une foi, qu'il a donc besoin d'être idéaliste ; il examine, à la lumière de son expérience pédagogique et psychologique, les rapports entre le patriotisme et la politique, puis entre le patriotisme et la vigueur physique. Il s'étend plus longuement sur le rôle de l'école dans l'éducation du patriotisme et aborde enfin la question des rapports du patriotisme et de l'église.

Cette brochure présente quantité de faits encore peu connus et des idées qui fournissent ample matière à réflexion ; si elle ne résout pas le problème, elle le situe clairement et cela rendra service aussi bien aux parents qu'aux pédagogues.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La réunion des institutrices aura lieu, au Pensionnat St-Croix, à Bulle, le jeudi, 3 mars, à 2 h. 1/2.